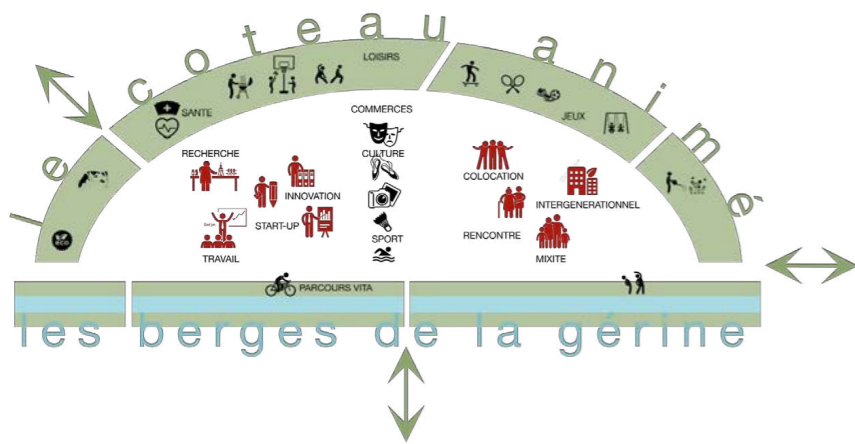




**Adresse :**  
Route de l'Ancienne Papeterie 106 - 1723 Marly



• **Maitre d'ouvrage :**  
MARLY INNOVATION CENTER SARL, Marly

• **Team architectes - urbanistes :**  
MAGIZAN SA & CCHE SA, Lausanne & Marly

• **Architectes paysagistes :**  
INTERVAL PAYSAGE SARL, Chavannes-près-Rennens

• **Ingénieur civil :**  
SD INGENIERIE SA, Bulle

• **Géomètre :**  
GEOSUD SA, Villars-sur-Glâne

• **Expert énergie :**  
GERINE ENERGIES SA, Marly

• **Ingénieur feu et ingénieur structure bois :**  
INGEA SA, Lausanne

• **Ingénieur cvs :**  
BASLER ET HOFMANN SA, Lausanne

• **Ingénieur électricité :**  
BMS SA, Avry

• **Ingénieur environnement :**  
TRIFORM SA, Fribourg

• **Ingénieur mobilité :**  
TEAM +, Bulle

• **Ingénieur physique du bâtiment :**  
BG SA, Lausanne



MARLY  
INNOVATION  
CENTER



# MARLY ANCIENNE PAPETERIE

Conférence de presse - 2 mai 2019



MAGIZAN CCHÉ



# MARLY Ancienne Papeterie

## Ouvrir la cité interdite

Riche de son passé industriel, le Marly Innovation center lance en 2015, un mandat d'études parallèles afin de développer une nouvelle zone résidentielle dans la partie Est du site. Le projet lauréat est né de l'association des bureaux d'architectes MAGIZAN - CCHE. Un nouveau quartier sur 13,5 hectares offrira à long terme des logements pour environ 2'500 habitants, des emplois et accueillera, pour sa première phase de projet, 800 habitants. La construction des premiers bâtiments débutera en 2020 et sera achevée en 2021, lors de la prolongation de la ligne TPF reliant (avec une cadence de 8 à 10 minutes) la gare de Fribourg et le nouveau quartier de Marly. L'équipement de quartier sera quant à lui réalisé en automne 2019.

## Diversité urbaine et architecturale

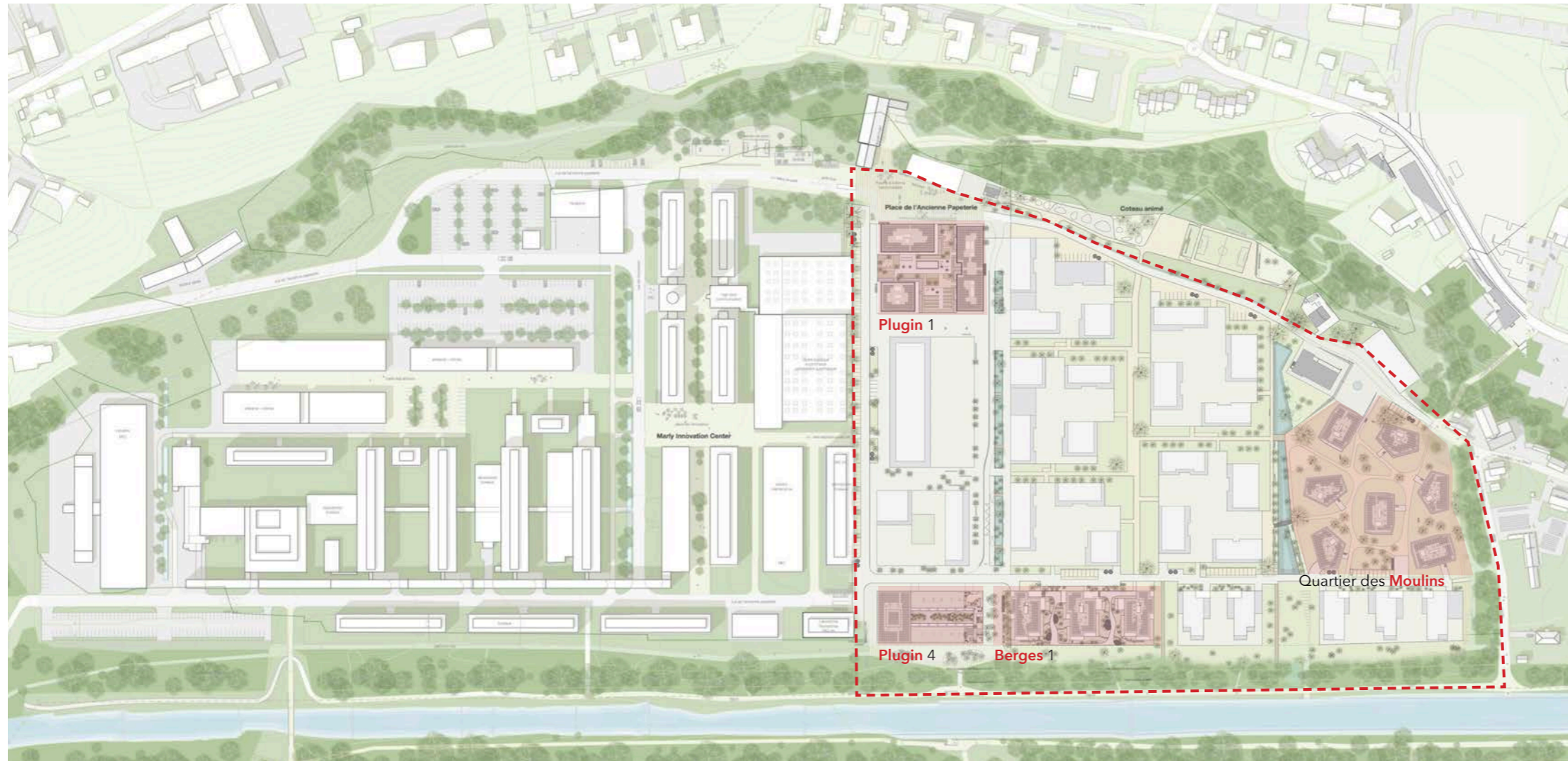
Le site est défini par trois strates - un parc le long de la Gérine, un coteau animé et un plateau urbanisé sous forme d'un archipel bâti qui permettent la mise en valeur d'un site d'antan enclavé. Un trio d'espaces publics et une diversité urbaine et architecturale assurent l'accroche aux autres quartiers de Marly et représentent des adresses fédératrices tant pour le MIC que pour les habitations. Le caractère fort et distinct de chaque adresse permettra aux habitants de s'identifier et de se retrouver.

## Habiter et se comporter autrement

Cette nouvelle zone résidentielle doit respecter des critères particuliers d'intégration avec le parc MIC, pour offrir dans l'avenir un espace de vie harmonieux entre l'habitat et l'activité professionnelle. Proposer également une synergie directe avec le Marly Innovation Center et donc un accès direct au monde du travail. Ce projet favorisera une mixité sociale et offrira un nouveau paysage urbain cohérent.

## Une démarche OPL responsable

Soucieux de garantir un quartier durable pour les futures générations, le maître de l'ouvrage, la commune de Marly et le WWF ont travaillé ensemble pour la mise en œuvre du premier projet de développement du canton de Fribourg bénéficiant de la démarche One Planet Living (OPL). Celle-ci permettra de guider le développement du projet dès sa conception, en passant par la phase de réalisation et ce jusqu'à son exploitation. L'ensemble des réflexions est concrétisé dans un plan d'actions de durabilité qui constituera la base de la convention tripartite entre le propriétaire, la commune de Marly et le WWF.



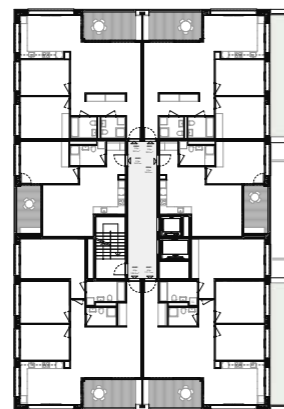
Plan général / Phase 1



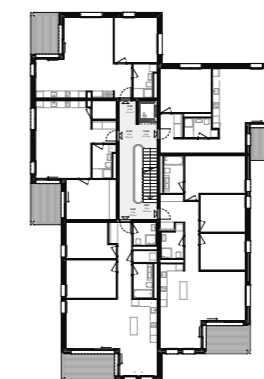
Quartier des Moulins



Plugin 4



Plugin 1



Berges 1